

PER
N-142

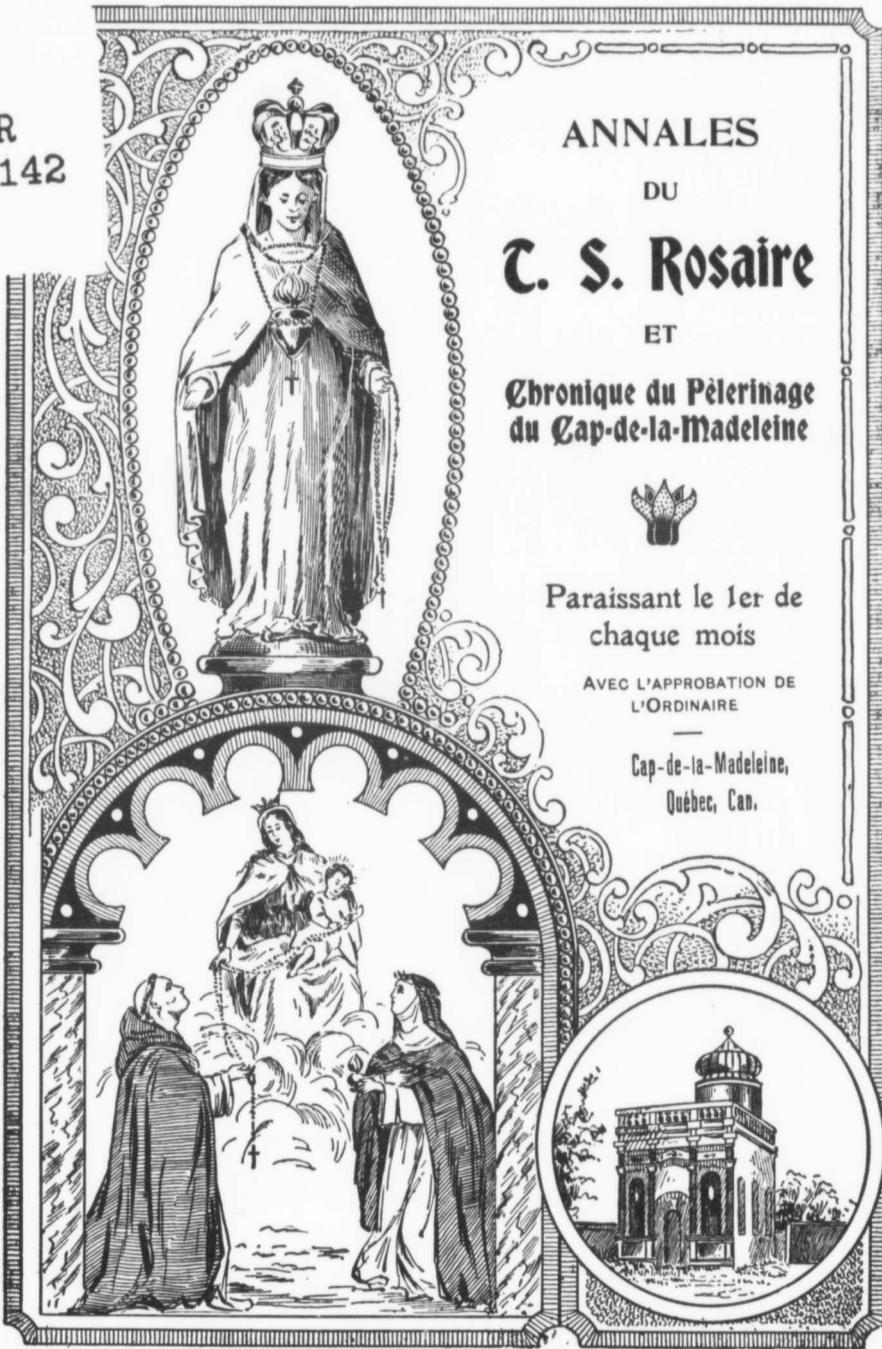
ANNALES
DU
T. S. Rosaire
ET
**Chronique du Pèlerinage
du Cap-de-la-Madeleine**



Paraissant le 1er de
chaque mois

AVEC L'APPROBATION DE
L'ORDINAIRE

Cap-de-la-Madeleine,
Québec, Can.



ABONNEMENT : 50 CENTS PAR ANNEE

Adresse : ANNALES DU T. S. ROSAIRE,
CAP-DE-LA-MADELEINE, Qué.

Sommaire, octobre 1904

Chronique du Sanctuaire	201
Cérémonial du Couronnement	208
Consécration du samedi à la Sainte Vierge	212
Au Cap-de-la-Madeleine	216
Blondinette.....	222
Les qualités d'une bonne montre.....	226
Prières et Actions de Grâces.....	230
Souscriptions pour restaurer et orner le Sanctuaire.....	238
Recommandations aux prières	240
Nécrologie.....	240

L'abonnement peut commencer à toute époque de l'année.

L'adresse imprimée indique la date où finit l'abonnement : ainsi **Jan. 04**, après un nom, signifie que l'abonnement est dû depuis jan. 1904.

Le *Directeur* doit être immédiatement prévenu de tout changement d'adresse, et, en le faisant, on ne doit jamais omettre d'indiquer clairement le **nom du bureau de poste que l'on quitte**.

Que toute irrégularité dans la réception des *Annales* soit signalée sans retard au Directeur, spécifiant quel numéro est en défaut.

N.B.—Les envois d'argent seront faits de préférence par Bons et Mandats de poste ou par chèque de banque.—Si le chèque est fait payable à une banque des Etats-Unis, il faut ajouter **vingt-cinq centins** à la somme expédiée afin de couvrir les frais d'es-compte. Nous conseillons de faire enregistrer les lettres qui contiennent de l'argent ; c'est le moyen d'en éviter la perte.

Toute correspondance doit être adressée, et tout chèque ou mandat doit être fait payable aux

ANNALES DU TRES SAINT ROSAIRE,

Cap-de-la-Madeleine,

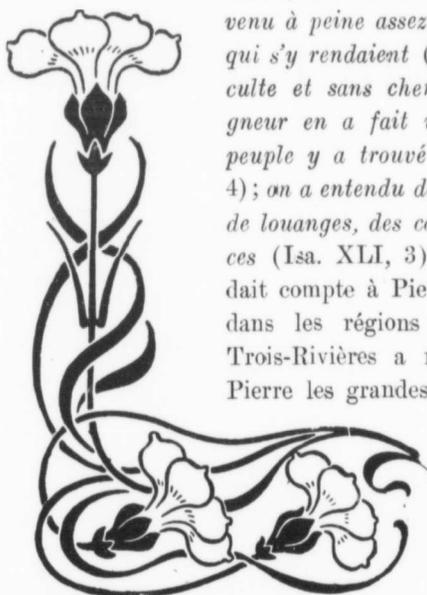
Qué.



Chronique du Sanctuaire

Le grand jour approche. Le 12 octobre sera vraiment une date dans l'Eglise du Canada.

La solitude du Cap s'anime. *Elle est venue la Vierge du désert, et le désert s'est embelli et il est devenu à peine assez vaste pour contenir ceux qui s'y rendaient (Isa. XLIX) ; la terre inculte et sans chemin s'est réjouie, le Seigneur en a fait un lieu de délices, et le peuple y a trouvé la grâce (Jérém. XXX, 4) ; on a entendu dans la solitude des accents de louanges, des cantiques d'actions de grâces (Isa. XLI, 3).* Comme Paul qui rendait compte à Pierre du bien qui se faisait dans les régions évangélisées, l'ange des Trois-Rivières a raconté au successeur de Pierre les grandes choses que la Vierge du



Cap avait opérées dans son diocèse, et Pierre a autorisé Paul, toujours vivant dans chaque évêque, à dire à sa Vierge du Cap : *Venez, vous se-*

rez couronnée—Veni, coronaberis.

C'est pour procéder à ce couronnement solennel que Monseigneur l'évêque des Trois-Rivières convoque les pontifes, les prêtres, les fidèles. Ce privilège du couronnement ne s'accorde pas indistinctement à toutes les Madones. Pour l'obtenir, il faut des titres et la sainte Eglise en exige trois principaux : 1° l'antiquité du culte rendu à une Vierge ; 2° les grâces miraculeuses obtenues par son intercession ; 3° le concours des fidèles à son sanctuaire. Notre-Dame du Cap a fait ses preuves sur ces trois points, et c'est après la sentence prononcée à Rome que nous lui disons tous de concert en ce moment : *Revêtez-vous de votre beauté et de votre gloire ; avancez et réglez.* (Ps. XLIV, 5).

La plupart des évêques du Canada et plusieurs des Etats-Unis prendront part à ces fêtes.

Les solennités s'ouvriront, le dimanche 9 octobre, par un triduum solennel. Tous les jours, office à 9 h. $\frac{1}{2}$, et sermon. Les Pères Jésuites, les Pères Dominicains, les Pères Franciscains ont promis d'envoyer les plus éloquents de leurs prédicateurs. Le soir, office à 7 h. $\frac{1}{4}$.

Le jour du couronnement, la grand'messe sera chantée par Son Excellence le délégué apostolique, Mgr Sbarretti. Les discours seront prononcés en français par Mgr Bégin, archevêque de Québec, en anglais, par Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa. Le chant sera exécuté par les élèves du séminaire des Trois-Rivières, gracieusement mis à notre disposition par leur vénéré supérieur, Mgr Richard.

A 2 heures de l'après-midi, procession grandiose, durant laquelle la Vierge couronnée sera portée triomphalement par des prêtres en dalmatique. Bénédiction solennelle du Saint-Laurent par Nosseigneurs les évêques.

Après l'office du soir, feux d'artifice et embrasement de l'antique sanctuaire, de l'église du Rosaire, de la voie douloureuse.

Des trains et des bateaux spéciaux voyageront matin et soir entre Trois-Rivières et le Cap, pendant le triduum. Des trains spéciaux partiront de Montréal, par le C. P. R. ; de Québec, par



le C.P.R. ; de Joliette et de Rivière-à-Pierre, par le Grand-Nord. Ces trains spéciaux ne sont que pour le 12.

Les bonnes volontés surgissent de tous côtés. Les dames du Cap et des Trois-Rivières organisent le banquet, les demoiselles des Trois-Rivières se chargent des décorations, inscriptions, etc., les magasins du Cap et des Trois-Rivières fournissent gratuitement les pièces nécessaires pour tentures, etc.

Des âmes d'élite ont envoyé quelques pierres précieuses pour orner la couronne de la Dame du Saint-Laurent.

Espérons-le, ces belles fêtes nous feront rêver du paradis, et, pèlerins en ce bas monde, nous comprendrons que, pour nous, toujours une étoile scintille au ciel !

* * *

Les pèlerinages. — Durant le mois d'août, grâce aux pèlerins isolés, le sanctuaire du Cap a été le théâtre d'une incessante prière. Dans ce beau concert, les pèlerinages organisés ont jeté une note plus éclatante.

7 Août. — Voici 250 paroissiens de *St-Barthélemi*, sous la direction de M. l'abbé Bonin, curé. Le pèlerinage fut un peu écourté par suite d'un accident sur le lac Saint-Pierre, mais le temps fut fructueusement employé par la prière et par une ardente allocution du Père Prodhomme.

21 Août. — Grande et belle journée.

1500 pèlerins venus de *Deschambault*, de *Grondines*, des *Trois-Rivières* acclament la bonne Mère. Les pèlerins de Deschambault et de Grondines étaient conduits par M. l'abbé Lema~~x~~, ceux des Trois-Rivières, par M. le chanoine Commeau. La nombreuse affluence, les cérémonies diverses, les prières, les discours furent un triomphe pour la Vierge du Cap.

31 Août. — Les pèlerins de *Nicolet* et les sœurs tertiaires de *Montréal* se réunissent sous le vivifiant regard de Marie, au nombre total de 1600.

M. le chanoine Lavallée, curé de la cathédrale de Nicolet, se trouvait à la tête de ses paroissiens. Plusieurs prêtres l'accompagnaient. Citons : M. Elzéar Bellemare, curé de la Baie ; M. Tessier, curé de Ste-Perpétue ; M. Joyal, curé de la Visitation ; M. de Chatillon, maître de chapelle de Nicolet ; M. H. Bellemare, curé de St-Zéphirin, et son vicaire, M. l'abbé Pépin.

Les sœurs tertiaires étaient conduites par le R. P. Raymond, accompagné des Pères Frédéric, André, Maurice, Xavier, Archange.

Le Révérend Père supérieur du Cap souhaita la bienvenue aux pèlerins qui, réunis, suivirent les exercices du chemin de croix, prêché par le R. P. Hénault. Tous les regards, tous les cœurs, toutes les craintes, toutes les espérances étaient tournés vers Marie. C'était comme un concert de vœux, de prières, qui, semblables à la fumée d'un encens d'agréable odeur, montaient vers le ciel.

Honneur et merci aux vaillants organisateurs de ces grandes manifestations de foi !

1er Septembre.—Dès 5 heures du matin, les paroissiens de *St-Luc* arrivent en voitures après avoir parcouru cinq longues lieues. Ils sont près de 200. La communion fut générale. La sainte messe, l'exercice du chemin de la croix, diverses prédication, le salut du Très-Saint-Sacrement occupèrent fructueusement la journée. Chers pèlerins de St-Luc, au revoir !

* * *

Le lecteur connaît les travaux gigantesques entrepris et à peu près réalisés, à cette heure, pour niveler le terrain qui avoisine le sanctuaire. Un grand ravin a été comblé. Aujourd'hui, autour de nos églises, sur l'emplacement de l'ancien presbytère, s'étend une vaste pelouse qui descend en pente très douce jusqu'à la petite rivière du Moulin.

Sur l'insinuation de plusieurs pèlerins, nous avons rêvé d'établir, sur ce sol béni, les stations du Rosaire, figurant les 15 mystères. Ce sont en effet les amis du sanctuaire qui nous ont inspiré ce projet qui nous semble voulu du ciel et qui sera réalisé.

Ces stations seraient bien placées à côté de la voie douloureuse. On pourrait les relier entre elles par un immense rosaire en fer forgé. Elles seraient un mémorial de l'année jubilaire, un souvenir durable du couronnement de N.-D. du Cap.

Nous donnons ici le dessin de la scène du couronnement. Si nous pouvions réaliser cette première station, elle servirait de modèle, et sous peu, grâce à la protection toute puissante de notre douce Madone, les autres suivraient de près.

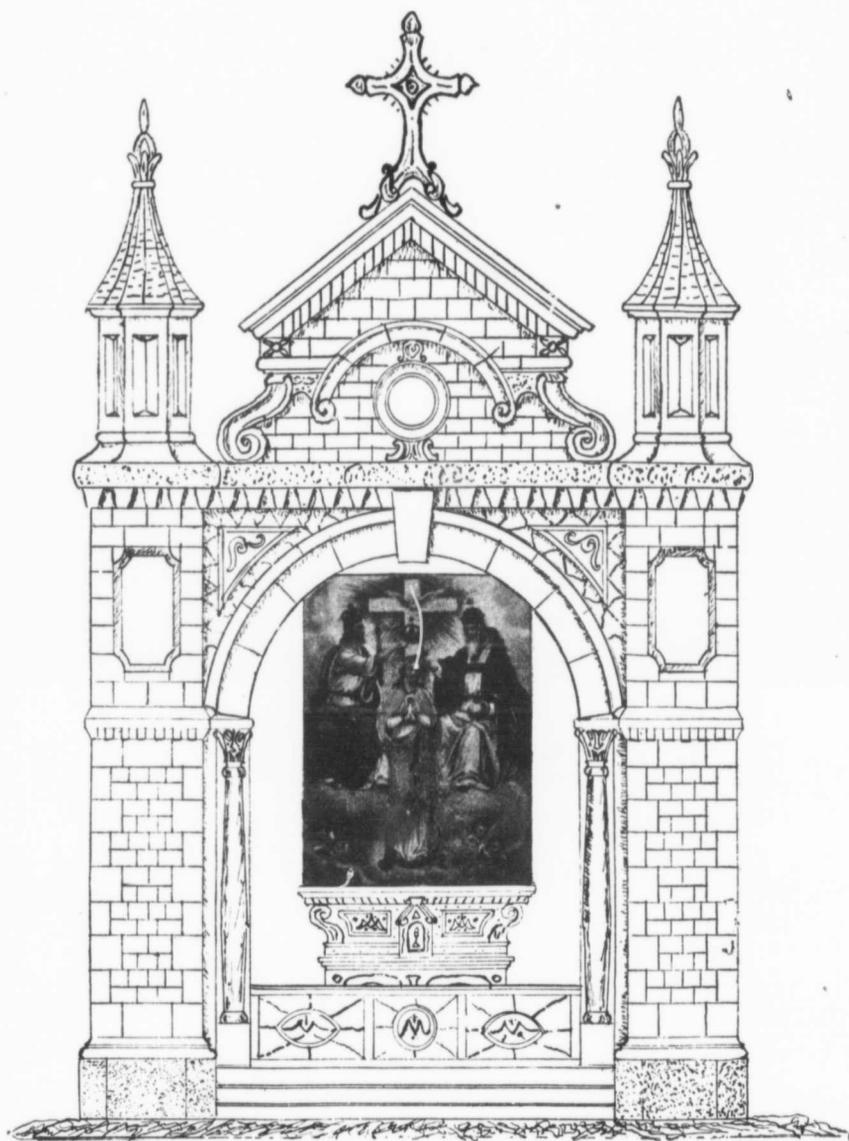
Nous enregistrons fidèlement les souscriptions reçues. Les noms des donateurs seraient enfouis dans la station qui nous serait désignée.

Nous avons déjà fait beaucoup pour l'exaltation de la "Dame du Saint-Laurent". N'est-ce pas notre devoir de travailler ardemment à rendre le pèlerinage de plus en plus digne de la Reine des cieux?

Puisse le ciel rendre féconde cette pensée que nous déposons dans le cœur des obligés de la très-sainte Vierge!

* * *

Voici le mois d'octobre. Pour répondre à l'appel des souverains pontifes, récitons le rosaire, quand la chose est possible, au pied de l'autel. Le rosaire n'est-il pas une couronne de fleurs? Et jetterons-nous jamais assez de fleurs auprès du tabernacle?



15ème mystère.

Station du couronnement.

Que Marie nous enlace au Cœur de son Divin Fils par la chaîne mystique du très-saint Rosaire.

E. JONQUET, O.M.I.

P. S. — *Au dernier moment, nous recevons la triste nouvelle de la mort de Mme Cruessy, une de nos meilleures zélatrices. Comme elle était dévouée, ardente pour l'exaltation de la très-sainte Vierge ! Elle avait réussi à trouver près de 70 abonnés. Sa dernière pensée fut pour la bonne Mère du Cap, qu'elle avait servie avec tant de zèle. Sur le point de mourir, se sentant incapable de tenir la plume, elle voulut se servir d'une main étrangère et pieuse pour envoyer ses derniers vœux, ses dernières affections à la Reine du Saint-Rosaire. Saint Jérôme nous dit que Marie ne va pas seulement à la rencontre de ses enfants mourants, mais qu'Elle y court,—non tantum succurrit, sed occurrit. Comme Elle a dû serrer dans ses bras maternels sa fidèle zélatrice ! Qu'Elle nous réserve à tous un tel accueil !*

E. J.

APPEL

1. *Pour chaque abonnement nouveau à 50 cents, une belle grande chromolithographie, soit du Sacré-Cœur, soit de Notre-Dame du T.-S. Rosaire, au choix du correspondant.*

2. *Pour deux abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, les deux chromolithographies.*

3. *Pour six abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, une magnifique statue de Notre-Dame du Cap, en métal, sur piédestal. Statue dorée et argentée.*

4. *Pour dix abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, un bel exemplaire relié de la Vie de Mgr Grandin.*

Que tous les amis de Notre-Dame du Cap se mettent résolument à l'œuvre.



Cérémonial du Couronnement

Nous croyons être utiles aux prêtres qui assisteront à la grande cérémonie, en insérant ici le cérémonial prescrit dans le couronnement des Madones célèbres.

RITE QUI DOIT ÊTRE OBSERVÉ DANS LE COURONNEMENT DE
L'IMAGE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE

Le Pontife, revêtu de la chape blanche et de la mitre, se dirige vers l'autel à la suite du clergé, et là, debout, il fait une inclination profonde à la Croix, puis il monte sur la plus haute marche et, ayant déposé la mitre, il bénit les couronnes placées sur l'autel de la table, en disant :

Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei Genitrix, nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus, sed a periculis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa et benedicta.

v. Adjutorium nostrum in Nomine Domini.

R. Qui fecit cælum et terram.

v. Dominus vobiscum.

R. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Omnipotens sempiternæ Deus, cujus clementissima dispensatione cuncta creata sunt ex nihilo, Majestatem tuam supplices

deprecamur : ut has coronas pro ornatu Sacræ Imaginis Unigeniti Filii tui Domini Jesu-Christi, et ejusdem Genitricis Beatissimæ Virginis Mariæ fabricatas Bene † dicere et Sancti † ficare digneris. Per eundem Dominum Nostrum.

R. Amen.

Si une seule couronne doit être bénite, à la place de la précédente oraison, le Pontife dira la suivante :

Omnipotens sempiternus Deus, cujus clementissima dispensatione cuncta creata sunt ex nihilo, Majestatem tuam supplices deprecamur : ut hanc coronam pro ornatu Sacræ Imaginis Beatissimæ Virginis Mariæ fabricatam Bene † dicere et Sancti † ficare digneris. Per Christum Dominum Nostrum.

Amen.

Ensuite le Pontife s'étant assis, impose l'encens dans l'encensoir, il asperge les couronnes d'eau bénite et les encense. Après cela, il reçoit la mitre, descend les marches et, s'agenouillant au bas de l'autel, il entonnera l'antienne Regina Cœli,

Que la chapelle continuera harmonieusement.

Pendant ce chant, le Pontife se lève et, couvert de la mitre, il monte les degrés ornés de tapis. Devant l'Image sacrée, il quitte la mitre, puis, ayant reçu une des couronnes et s'étant approché le plus possible, il en ornera la tête de l'Image de Notre-Seigneur Jésus-Christ, disant :

Sicuti per manus nostras coronaris in terris; ita et a Te gloria, atque honore coronari mereamur in cœlis.

Quand on n'aura dû bénir qu'une seule couronne, l'antienne Regina Cœli étant terminée, le Pontife omet la précédente formule Sicuti per manus, etc., employée pour le couronnement de l'Image du petit enfant Jésus, reçoit la Couronne bénite et prononce seulement la formule suivante :

Sicuti per manus nostras coronaris in terris, ita et per Te

a Jesu Christo Filio Tuo gloria, atque honore coronari mereamur in cœlis.

Ces choses étant accomplies, le Pontife descendra, recouvert de la mitre; arrivé devant l'autel, il quittera la mitre, imposera l'encens dans l'encensoir, et, debout, encensera trois fois l'Image sacrée; puis il ajoutera :

v. Corona aurea super Caput Ejus.

R. Expressa signo Sanctitatis, gloria honoris, et opus fortitudinis.

v. Coronasti Eam, Domine.

R. Et constituisti Eam super opera manuum tuarum.

OREMUS

Pœsta, misericors Pater, per invocationem Genitricis Unigeniti Filii Tui Domini Nostri Jesu Christi, quem pro salute generis humani, integritate Virginis Mariæ servata, carnem sumere voluisti, quatenus precibus ejusdem Sacratissimæ Virginis, quicumque eandem misericordiæ Reginam, et gratiosissimam Dominam nostram coram hæc Imaginè suppliciter honorare studuerint; et de instantibus periculis eruantur, et in conspectu divinæ Majestatis tuæ de commissis, et omissis veniam impetrent, ac mereantur in præsentî gratiam, quam desiderant adipisci, et in futuro perpetua salvatione cum electis tuis valeant gratulari. Per eundem Christum Dominum nostrum.

R. Amen.

Alors il entonnera l'Hymne Te Deum laudamus.

v. Dominus vobiscum.

R. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Deus, cujus misericordiæ non est numerus, et bonitatis infinitus est thesaurus : piissimæ majestati tuæ pro collatis donis

gratias agimus, tuam semper clementiam exorantes; ut qui petentibus postulata concedis, eosdem non deserens, ad præmia futura disponas. Per Christum Dominum Nostrum.

R. Amen.

Si le Pontife veut célébrer la Messe, après l'oraison Placeat, il entonne en action de grâces l'hymne Te Deum, etc., ensuite il bénit solennellement les fidèles présents; et, après avoir publié l'Indulgence, si elle a été concédée, d'après les termes employés dans les Lettres Apostoliques, le Pontife récite, à la manière accoutumée, l'Évangile de saint Jean.

Si la solennité se prolonge pendant trois ou huit jours, l'hymne Te Deum ne sera chantée que le dernier jour des cérémonies.

Ce texte concorde avec l'original approuvé.

En foi de quoi, etc.

Du Secrétariat de la S. Congrégation des Rites, 29 mars 1897.

L † S Diodème PANICI, Secrétaire de la S. C. R.





Consécration du samedi à la Sainte Vierge

Convenances de cette dédicace

(Suite)

.....De même que Dieu se reposa, après l'œuvre de la création, quand il eut formé Adam et Eve, de même, après l'œuvre de la rédemption, quand il eut formé le nouvel Adam et l'Eve réparatrice, Jésus et Marie, il se reposa comme un artiste habile se repose quand il a fait un chef-d'œuvre dans lequel il se complaît.

Marie n'est pas seulement le repos de Dieu, elle est aussi le repos de l'Eglise. N'est-ce pas dans son appui et dans sa protection que les fidèles se reposent pour l'œuvre si importante de leur salut? N'est-ce pas à elle qu'ils disent :

“ Je mets ma confiance,
“ Vierge, en votre secours ! ”

N'est-ce pas sur elle qu'ils se reposent pour cette heure formidable, pour cette *dernière heure qui fixera leur sort éternel*?

Marie est le repos du monde, car elle est son espérance : *Ave, spes mundi Maria*. Ne convenait-il pas que le samedi, le jour du repos, lui fût consacré?

De même, dit Durand de Mende, que le samedi sert d'introduction au dimanche, qui est la figure et le symbole du repos éternel, ainsi Marie est la porte des cieus. C'est par elle que nous sommes sauvés, que nous entrons dans l'éternel repos : ne convenait-il pas qu'on lui dédiât ce jour qui est en quelque sorte son symbole ?

Marie est l'aurore qui a précédé et annoncé Jésus, le Soleil de justice : or, le samedi est comme l'aurore qui annonce et précède le dimanche : si le dimanche est consacré au Fils de Dieu, ne convenait-il pas que le samedi fût dédié à sa Mère ?

3° VRAIE RAISON DE CETTE DÉDICACE

Mais est-ce là la vraie raison pour laquelle le samedi a été consacré à la sainte Vierge ? Nous n'oserions croire que cette prescription liturgique repose uniquement sur un mot, et soit basée sur une vaine étymologie. Quelque respectable que soit ce sentiment, puisque de savants docteurs, tels que saint Pierre Damien, l'ont soutenu, ce ne doit pas être là la vraie raison de la consécration du samedi à la sainte Vierge. Quelle est donc la raison fondamentale pour laquelle l'Eglise a voulu que ce jour fût dédié à Marie ?

I.—Rappelons-nous ce jour, un des plus grands de l'histoire du monde, qui vit mourir un Dieu pour le salut du genre humain.

Marie avait assisté à cette scène sanglante, debout au pied de la croix où expirait son Fils. Le vendredi soir, elle reçut ce corps sacré dans ses mains pieuses : elle pressa dans ses bras maternels ce corps séparé de son âme, uni toutefois à la Divinité.

Dans la journée du samedi-saint, Marie, inconsolable comme Rachel, éprouva ce brisement de cœur qu'éprouve une mère qui a perdu son fils. Et, comme son fils était le Fils de Dieu, le plus parfait, "le plus beau des enfants des hommes," comme elle l'aimait d'un amour inexprimable, la douleur de Marie fut infinie comme son amour.

Or, si l'on célèbre la fête des saints martyrs le jour où ils ont souffert pour Jésus-Christ, n'était-il pas juste qu'il fût consacré à Marie ce jour où la Vierge sainte souffrit le plus cruel martyre en voyant qu'elle avait perdu son Fils, et en repassant dans son cœur les scènes douloureuses du Calvaire !

Et, si le vendredi est dédié à Jésus à cause de sa passion,

n'était-il pas juste que le samedi fût dédié à Marie à cause des douleurs de sa compassion?

II.—Remarquons en outre que, d'après une tradition adoptée par des docteurs de l'Eglise, les apôtres, le jour du samedi-saint, vinrent trouver Marie, afin d'obtenir, par son intercession, le pardon de la faute qu'ils avaient commise en abandonnant Jésus et en le reniant. Saint Bonaventure raconte que, le matin du samedi, on entendit frapper à la porte de la maison où Marie pleurait, et Jean, l'ayant reconnu, dit à la Vierge sainte : "C'est Pierre. — Ouvrez-lui", répondit Marie. Et les autres arrivèrent successivement, les yeux baignés de pleurs.

Et Pierre disait : "Je rougis de honte en moi-même, et je ne devrais point ouvrir la bouche en votre présence, ni même oser me montrer aux regards de qui que ce soit, après avoir abandonné et renié de la sorte mon Seigneur, qui avait pour moi tant d'amour." Les autres apôtres s'accusaient de même en versant d'abondantes larmes. Marie les consola par l'espérance du pardon : "Vous savez, leur dit-elle, que mon Fils est bon, et qu'il vous aimait tendrement. N'avez aucun doute qu'il ne vous pardonne volontiers toutes les fautes que vous pouvez avoir commises contre lui."

Ainsi c'est le jour du samedi-saint que Marie commença à être le refuge des pécheurs, et, mère inconsolable, elle commença ce jour-là à être la consolatrice des affligés. N'était-il pas juste que le samedi lui fût consacré dans la suite des siècles, afin qu'elle continuât, ce jour-là, à consoler les affligés et à intercéder pour les pécheurs?

III.—Saint Bernard, et après lui saint Bonaventure, font remarquer que la Vierge sainte fut, dans ce triste samedi, inébranlable dans sa foi, et que, lorsque les apôtres hésitaient et doutaient, et se disaient : "Nous espérons qu'il allait sauver Israël," elle seule fut inébranlable dans sa foi, et la foi de l'Eglise fut sauvée dans sa personne. Et ces deux grands docteurs ajoutent que c'est pour cette cause que le samedi lui est

consacré : “ C’est avec beaucoup de raison, dit saint Bernard, que, à cause de cela, toute l’Eglise, dans le cours de l’année, a coutume de dédier le jour du samedi à l’honneur et à la louange de la Vierge.”

Pour nous, nous dirons que le samedi est consacré à Marie :

Parce que c’est le jour de ses douleurs, de ses angoisses et de son martyre;

Parce que c’est le jour où elle a commencé à être le refuge de l’Eglise, le salut des pécheurs, la consolatrice des affligés;

Parce que, aussi, ce jour-là, la foi de l’Eglise fut par elle sauvée du naufrage;

Et, comme c’est le samedi-saint que le premier culte fut rendu à Marie par les apôtres, il est juste que, le samedi, l’Eglise rende à Marie un culte particulier;

Et, si le dimanche est consacré à Jésus parce que c’est le jour de son triomphe, le samedi doit être consacré à Marie, parce que c’est le jour de ses douleurs, de sa tendresse et de son amour.

LA SOURCE DU MAL.

Un vieux lord écossais eut une attaque de goutte au milieu de la saison de la chasse. Comme cela le contrariait, il envoya chercher le médecin, qui fit de son mieux sans obtenir de succès. Les semaines passèrent, et le malade devenait très anxieux, jusqu’à se mettre en colère. “ Pourquoi, dit-il un jour dans un accès de crise, au lieu de tourmenter mon pied, n’attaquez-vous pas le mal... à sa source ? ”

Le docteur se leva alors, et avec son bâton il se mit à briser les flacons de vin fin qui se trouvaient sur l’étagère. Le vieillard se levant plein de fureur : “ Que faites-vous là ? ” s’écrie-t-il—“ Je détruis *la source* du mal,” répondit avec calme le docteur.

Voilà un bon remède pour nous guérir de nos maladies morales et physiques !

Savez-vous ce que boit cet homme dans ce verre qui vacille en sa main tremblante d’ivresse ?

Il boit les larmes, le sang, la vie de sa femme et de ses enfants.

LAMENNAIS.



Au Cap de la Madeleine

Sous ce titre a paru, dans "La Patrie" du 3 septembre, une savoureuse bluette que nous nous faisons un devoir de consigner ici.

Que c'est beau le Cap de la Madeleine! J'avais entendu si souvent cette exclamation que j'avais fini par ne plus y croire. Or voilà que je ne sais trop pourquoi je me suis rendu, cette année, au Cap de la Madeleine dans l'intention d'y passer quelques jours. J'y suis depuis quelques semaines, et me voilà porté à dire ce que je n'aimais plus à entendre répéter: "que c'est beau le Cap de la Madeleine!"

Qu'est-ce que c'est donc que le Cap? Je me suis surpris à répondre à cette question, et ma réponse était celle-ci: Le Cap c'est un endroit beau par sa vieillesse et charmant par sa jeunesse.

L'âge avancé est un titre au respect et à la vénération; quelle est l'âme qui ne se sente émue en présence d'une antiquité? Dans ce cas, il nous est naturel de nous prosterner devant le Cap, puisque ses deux cent cinquante ans de vie sont là pour courber notre genou, et pour incliner nos fronts. Les vieux registres de la paroisse nous montrent les Récollets et les Jésuites évangélisant tour à tour, et dès les premiers temps de la colonie, les habitants du Cap de la Madeleine. Ces apôtres n'étaient que des missionnaires de passage, et l'on pourrait dire qu'ils avaient pour résidence le Canada tout entier, qui n'était alors qu'une immense forêt. Ce fut vers 1672 que le Cap eut le bonheur d'avoir son curé à lui. Encore était-il bien à lui tout seul? Il est fort permis d'en douter, quand on songe que toutes les belles paroisses qui l'environnent aujourd'hui étaient alors sans curé. En tout cas, dès 1672, le Cap avait son curé résident. Imaginons les braves gens qu'étaient nos pères, se trouvant tout à coup en possession du ministre de Dieu, et songeons au bonheur qui inondait leur cœur. Ces vrais chrétiens, ils ressentaient, j'en suis sûr, les émotions sacro-saintes que ressent l'enfant au retour de son père longtemps absent. Ils avaient, enfin, un pasteur, une église, des offices réguliers. Ils remerciaient le bon Dieu par une grande ferveur et dès 1694, leur piété les amenait aux pieds de la sainte Vierge dans une confrérie du T. S. Rosaire qui est une des plus anciennes du pays.

Lorsque nous considérons le lointain passé et que passant à travers plus de deux siècles, notre œil aperçoit la petite colonie du Cap travaillant, soit à la culture de la terre, soit à son défrichement, ou bien priant dans sa pauvre mais bien-aimée chapelle, n'est-il pas vrai de répéter : Le Cap est beau par sa vieillesse ! Disons-le en passant, la vieillesse du Cap est pleine de vie ; elle vit dans une maison aujourd'hui un peu modernisée, il est vrai, et qui très probablement a été autrefois le manoir des Pères Jésuites ; elle vit dans un moulin à farine, qui a mieux conservé son cachet d'antiquité et qui lui aussi, paraît-il, a appartenu aux Pères Jésuites ; elle vit surtout dans sa vieille église de cailloux que 200 ans d'existence n'ont réussi à ébranler.

Cette vieille église, c'est un vrai modèle.

Le Cap de la Madeleine est une paroisse que baignent et le Saint-Laurent et le Saint-Maurice par deux côtés, que contempnent, un peu de loin pourtant, les Laurentides et qu'embellit la charmeuse paroisse de Champlain par les deux autres côtés. Si vous le voulez bien nous négligerons la belle campagne qui forme la partie nord de la paroisse et nous la pénétrerons si je puis m'exprimer ainsi par la partie ouest.

Nous venons de quitter la belle petite ville de Trois-Rivières. Le St-Maurice, de sa douce haleine, nous a quelque peu rafraîchi, et ses superbes ponts viennent justement de nous faire toucher le sol du Cap. Les portes sont ouvertes, nous sommes en plein Cap ; entrons dans une allée bordée de maisons très serrées et très propres. Ne parlons pas des arbres, il y en a trop peu ; faisons silence sur les trottoirs pour la même raison et, pour n'être pas malin, contentons-nous de dire que monsieur MacAdam n'est jamais passé par ici ; nous pourrions peut-être nous risquer à ajouter que la tournure des habitations laisse pressentir une belle fierté qui ne s'accommodera pas longtemps à patauger dans la boue ou à marcher dans un sable mouvant en diable.

A mesure que nous avançons nous nous convainquons que nous traversons un pays où règne une pauvreté.

Les gens du Cap sont laborieux et la Providence leur fournit l'ouvrage à souhait ; en été c'est la culture et le travail dans les moulins ; en automne, ils partent pour le bois, d'où ils ne reviennent qu'au printemps avec les millions de billots que leurs bras nerveux ont abattus. Pour le dire en un mot les gens du Cap travaillent et gagnent du commencement à la fin de l'année et, leur esprit d'économie aidant, c'est ce qui fait qu'ils ignorent tout à fait la pauvreté. Le St-Maurice introduit admirablement le touriste au St-Laurent dont il est l'humble tributaire. En effet, après

avoir suivi ses rives sur le parcours de quelques arpents on arrive sur celles du grand fleuve et bientôt on touche le centre du long village que l'on appelle plus communément village du Cap, mais à qui l'on donne parfois un nom plus significatif: village du Saint-Rosaire. Soit dit en passant, le centre du village en est plutôt l'extrémité nord et s'il l'est bien au point de vue des affaires commerciales et religieuses il ne l'est pas du tout au point de vue topographique. Mais disons sans crainte que nous sommes au centre du village, car c'est ici que l'on voit mouvement et que l'on sent vie: des maisons plus spacieuses et plus ornées, des magasins, des hôtelleries, des édifices religieux, etc., etc. Et pour tout cela quel site enchanteur! Vraiment on ne s'est pas trompé en disant que la sainte Vierge sait choisir ses centres d'opération. Les lieux pittoresques sont invariablement ceux de son choix et son goût n'a pas été pris en défaut lorsqu'il s'est agi de se marquer un lieu de pèlerinage. Elle le voulait sur les bords du majestueux St-Laurent; elle le voulait élevé; elle le voulait accidenté et le pèlerinage du T.-S. Rosaire a tout cela. Ses trois plateaux le destinaient évidemment à la piété des fidèles et aux démonstrations en l'honneur de la sainte Vierge.

Sur le premier de ces plateaux se trouve la vieille église paroissiale, devenue le sanctuaire du T.-S. Rosaire. C'est l'objet antique du pays et par conséquent c'est l'objet vénéré. Une main habile a su tout rajeunir sans rien déformer. Le sanctuaire du T.-S. Rosaire, il a un cachet de jeunesse qui plaît et il a un cachet de vétusté qui émeut. Une immense chapelle (dont je ne sais le style) surmontée d'un magnifique dôme qui porte une grande et importante statue de la sainte Vierge, est attenante au sanctuaire et ne fait pour ainsi dire qu'un tout avec lui pour recevoir à la fois plus de 1200 pèlerins. On m'a dit que cette statue d'une blancheur immaculée sera bientôt illuminée à l'électricité pour se laisser voir aux navigateurs du St-Laurent. Le reste de ce plateau est un immense terrain en voie de s'aplanir et de s'embellir d'arbres et d'allées pour les processions et démonstrations du pèlerinage.

Je ne sais pas si j'ai dit que la beauté du Cap est surtout une beauté qui vient, une beauté qui s'annonce: c'est l'aurore qui annonce un jour ensoleillé. Oui, c'est une beauté qui vient ou plutôt qui est poussée par une activité presque fébrile. Si ce plateau du sanctuaire en a vu de l'activité depuis le printemps! Au mois d'avril il y avait tout à côté du sanctuaire une sorte d'allonge qui n'y est plus; elle a fait place à la chapelle du Rosaire. A la même époque il y avait encore tout près du sanctuaire le vieux presbytère.

On l'a fait disparaître poliment en lui faisant bien comprendre qu'il ne suffisait pas à une communauté religieuse. Encore à la même époque il y avait en face du dit vieux presbytère une coulée, un ravin large de 80 pieds, long de 350 et profond de 15 à 20 pieds; aujourd'hui tout est rempli et le ravin n'y paraît plus. Mais elle est tout simplement intéressante la vie que l'on fait au Cap. C'est toujours du nouveau: aujourd'hui vous voyez un "scaper" qui promène une butte et la jette sans pitié dans un trou; demain vous verrez passer des arbres doucement arrachés au sol natal et que l'on va fixer ailleurs; plus tard ou peut-être en même temps, des parterres surgissent, mais, c'est à émerveiller: c'est la vie dans toute la force du mot.

Nous en sommes au 2^{ème} plateau. Celui-là je l'appellerai le plateau des œuvres paroissiales. C'est sur lui que se dresse l'école paroissiale. Avouons qu'elle se dresse très peu, la pauvre petite école. Par son air piteux elle semble demander la mort ou l'exil. Elle serait assez à l'aise dans une mission qui commence, mais en pleine paroisse du Cap, au milieu des beautés du pèlerinage elle rougirait si elle le pouvait, et, ne le pouvant pas, elle laisse ce soin à d'autres.

La maison qui devrait être la plus attrayante de l'endroit est donc loin d'être un ornement pour le plateau qui la souffre, et si j'avais voix au conseil je dirais volontiers et bien sincèrement: Allons donc, braves gens du Cap, votre honneur!

Amis lecteurs, ne vous découragez pas; voici où vous reposer de vos tristesses: tout à côté de la maison d'école, se trouve l'église paroissiale. Chère église paroissiale; je l'ai vue autrefois et j'ai peine à la reconnaître, tant elle est changée. Alors, si j'ai bonne mémoire, elle était plus qu'inachevée, du moins quant à l'intérieur. Aujourd'hui je la crois une des plus belles de nos campagnes. Son style est sobre, mais ses esquissées décorations, sa propriété, tout en elle est charmant. Elle est même allée jusqu'à se faire mettre 200 lumières électriques qui lui donnent à coup sûr un air de citadine qui lui sied à merveille. Ici, je suis donc heureux de dire: braves gens du Cap, honneur à vous!

En longeant la sacristie du côté du fleuve, nous arrivons à la maison des Pères Oblats, gardiens du pèlerinage depuis environ deux ans. C'est une construction en pierre bosselée, solide, spacieuse, très simple, mais très belle. Je ne sais pas qui en a été l'architecte, mais, en tout cas, je puis dire que celui qui a fait les plans de cette maison, a, et à un haut degré, le sens de son art: il sait unir le beau et le grand au simple et à l'austère.

N'est-il pas vrai que ce plateau est en somme très bien partagé?

C'est bien son droit, car il forme, sans contredit, un des plus beaux sites de la province de Québec. Il commande à la grande Baie du Cap, il reçoit les caresses du beau fleuve canadien et il en entend ses chants et ses tonnerres: par un temps calme il jouit de ses mélodies qui ressemblent assez aux doux murmures des ruisseaux, quand il y a tempête il tremble devant des mugissements qui imitent parfaitement ceux de la mer. Qu'il doit être agréable de contempler, de la véranda des Pères, ces vapeurs de toutes tailles et de toutes vitesses qui passent au pied du Cap à toute heure du jour!

Enfin, nous avons donné droit vers le sud, nous avons traversé la petite rivière du Moulin et nous voilà sur le 3ème et dernier plateau qui est celui de la voie douloureuse. Lui aussi il jouit du St-Laurent. Il est orné des stations du chemin de la croix, du Calvaire, du St-Sépulcre, de la célèbre Tour Antonia et de l'arc de l'Ecce Homo. Toutes ces choses, comme on le voit, nous rappellent les lieux les plus saints qui soient. C'est comme une petite Terre Sainte qui reedit les actes rédempteurs de l'Homme-Dieu, la voie douloureuse suit parfaitement la direction du chemin que le Crucifié a suivi et elle a le tiers de sa longueur. Le St-Sépulcre est une miniature de celui que les heureux pèlerins de Jérusalem voient tout près du Calvaire.

L'âme la moins impressionnable ne peut rester sans émotions en présence de ces incomparables souvenirs des saints lieux.

N'avais-je pas raison de dire que le Cap est beau par sa vieillesse et charmant par sa jeunesse? En tout cas, j'ai dit ce que j'ai pensé et senti.

Mais pourquoi le Cap est-il quelque chose dans le pays? Dieu l'avait fait beau pour en faire un lieu privilégié, et il est réellement devenu un lieu privilégié, parce qu'il était beau; je l'ai dit, la sainte Vierge a bon goût. Depuis près de 20 ans, le Cap est un lieu de pèlerinage. Comment a originé ce pèlerinage? Je ne le saurais dire, mais ce que je sais, c'est qu'au Cap il y a un vrai pèlerinage à Notre-Dame du T.-S. Rosaire. Les Pères Oblats en ont la charge depuis quelques années, et ils reçoivent annuellement plus de 40,000 pèlerins. J'ai vu quelques-uns de ces pèlerinages, et je les ai examinés en curieux, et je me suis dit: il y a quelque chose ici. De plus, j'ai examiné nos bons catholiques laissés à eux-mêmes; tous les matins ils viennent en grand nombre et de toutes parts; ils viennent même des Etats-Unis. Ils reçoivent la sainte communion dans le sanctuaire du pèlerinage, et ils prient à ravir en présence de la Madone qui recevra le 12 octobre prochain les honneurs du couronnement solennel. Toutes les après-midi c'est une procession de voitures qui amènent à la Reine du Rosaire des pèlerins

isolés. Ceux-ci satisfont leur dévotion encore en présence de la Madone; un Père Oblat leur fait vénérer les reliques de la sainte Vierge, et ils paraissent on ne peut plus heureux. Qu'elle est belle cette piété des âmes simples et droites qui se manifeste dans le silence de la prière!

Qu'elle est empoignante cette piété manifestée par des démonstrations publiques en l'honneur de la Reine du Rosaire! Je n'oublierai jamais le pèlerinage des Pères Franciscains de Québec tant il m'a touché, ému, et, comme gage de ma sincérité, je promets d'être au Cap le 11 septembre prochain. Pourquoi le 11 septembre? Parce que c'est en ce jour que la Tempérance de St-Pierre de Montréal et les Tertiaires de St-Sauveur de Québec se rencontreront aux pieds de la sainte Vierge du Cap. Oui, je serai au pèlerinage du T.-S. Rosaire le 11 septembre prochain, parce que j'ai déjà vu et cru, parce que je veux voir encore et croire davantage, parce que j'ai l'honneur d'être,

UN AMI DU CAP.

LE SECRET D'ÊTRE HEUREUX

Dans un hameau situé au fond de la Castille, existe un vieillard qui a lutté sans cesse contre le malheur, n'a jamais perdu sa sérénité, n'a jamais accusé le sort.

Un de ses amis, grand admirateur d'un courage qui lui paraissait au-dessus de la nature humaine, lui demandait dernièrement s'il avait un secret pour vivre ainsi toujours satisfait.

— Oui, lui répondit le vieillard, et je vais vous l'enseigner. Le secret, d'ailleurs, est bien simple: je fais un bon usage de mes yeux, voilà tout.

L'ami, aiguillonné par la curiosité, cherchait en vain le mot de cette énigme. Il pria le vieillard de la lui expliquer.

— Avec plaisir, dit celui-ci en souriant, écoutez-moi:

D'abord, dans quelque situation que je me trouve, je regarde le ciel: sa vue me rappelle que ma principale affaire ici-bas est de mériter une place là-haut.

Ensuite, je regarde la terre, et je songe à l'étroit espace qu'elle me réserve.

Enfin, je regarde le monde, et j'observe qu'il y a beaucoup de gens qui ont plus de raisons que moi de s'estimer malheureux.

C'est ainsi que je n'oublie jamais ni où est le séjour des consolations et de la vraie félicité, ni la tombe qui devore les soucis, ni l'absurdité que je commettrais en m'abandonnant à la tristesse et aux plaintes, tandis qu'une foule de mes semblables endurent des maux plus cruels que les miens.



Blondinette

La douce Blondinette avait douze ans.

Il y avait dans ses yeux la limpidité du cristal, sur ses lèvres, le sourire des anges, sur son front, un reflet du ciel.

Ce qu'elle aimait, la douce Blondinette, c'était son père, c'était sa mère, c'était ses dévouées maîtresses, c'était ses joyeuses compagnes, c'était ses jeux innocents.

Mais elle aimait quelqu'un par dessus tout; c'était celui qu'elle appelait "son Ami".

Pour "son Ami", Blondinette serait allée au bout du monde; pour "son Ami", Blondinette aurait tout souffert.

Le silence en classe, oh! comme elle le gardait volontiers, puisque cela était agréable à "son Ami". La charité envers ses compagnes, oh! comme elle la pratiquait de bon cœur, puisque "son Ami" la voulait charitable. L'obéissance à la maison, oh! comme elle était facile pour Blondinette, puisque "son Ami" lui demandait d'être obéissante. Et le travail? le travail! oh! comme il coûtait peu à l'écolière, puisque "son Ami" comptait tous ses efforts et doublait ses bons points.

Et le cœur de Blondinette était pur et son regard était limpide et son front était serein.

Et le père de Blondinette était fier!

* * *

La douce Blondinette avait quinze ans.

Quinze ans! l'âge des rêves, des illusions, des tempêtes et hélas! quelquefois des tristes naufrages.

Mais Blondinette n'aimait pas la parure, Blondinette n'aimait pas les spectacles, Blondinette adhorrait la danse.

Ce qu'elle aimait, c'était la reposante compagnie de sa mère, c'était les occupations du ménage, c'était sa couture pour les pauvres, c'était sa vie paisible du foyer : c'était pas dessus tout celui qu'elle appelait "son Ami". Car tout près du toit paternel il y avait une église. Et c'était là, dans la petite église, que résidait "son Ami", et c'était là, qu'elle allait le visiter souvent, et c'était là qu'elle puisait la force d'être, à quinze ans, l'amie des pauvres, la consolation de sa mère, l'orgueil de son père, l'admiration de ses compagnes.

Et le cœur de Blondinette était toujours pur et son regard toujours limpide et son front toujours serein.

Et le père de Blondinette était toujours fier!

* * *

La douce Blondinette avait vingt ans...

Mais, laissez-moi vous conter les dernières années de la vie de Blondinette.

* * *

A seize ans, elle entendit un jour son père qui lui adressait ces mots: *"Ah! ça, il faut que ça cesse! Que vas-tu donc chercher à l'église car j'ai appris que bien avant mon lever, tu par-tais chaque matin à la messe... Pour le reste je n'ai pas à me plaindre: tu es une enfant affectueuse, respectueuse, dévouée... Très bien! mais je ne veux pas de dévoté chez moi!"*

* * *

A dix-sept ans, après une année de larmes, savourées en silence, elle entendait cet autre petit discours de son père: *"Au lieu de toutes ces bigoteries et de toutes ces vies de saints, lis-moi donc ce petit roman-là... Ca te fera voir un peu plus clair..."*

Blondinette frémit. Elle prit le livre en tremblant et resta de longs jours sans l'ouvrir, car "son Ami" ne lui disait-il pas chaque matin: "Tu n'ouvriras jamais ce livre!"

* * *

A dix-huit ans, Blondinette avait ouvert le livre qui "fait voir clair". Oh! elle en avait lu seulement dix lignes, d'abord, et encore ces dix lignes l'avaient révoltée, et de dégoût elle avait refermé le volume maudit... Cependant, tout un livre ne pouvait pas être écrit sur ce ton et puis, qu'est-ce que tout cela pouvait bien vouloir dire?... Elle en avait donc ensuite lu quelques pages... puis, le livre était si bien écrit... enfin, au fond, c'était peut-être scrupule mal fondé de sa part... Il est bien vrai que "son Ami" paraissait triste, triste, et qu'il ne lui parlait plus comme autrefois...

A dix-neuf ans, Blondinette lisait Alexandre Dumas et Zola... mais elle ne lisait plus ni *l'Imitation* ni la *Vie des Saints*. Que ces "bigoteries" étaient donc devenues fades!... Et elle ne parlait plus à "son Ami", ou si, parfois, pour sauver un peu les apparences, elle essayait d'aller à l'église, elle s'y ennuyait à mourir.

Et le cœur de Blondinette était moins pur, et son regard était moins limpide et son front était moins serein.

* * *

La douce Blondinette avait vingt ans.

La douce Blondinette s'appelait maintenant la *belle Blondinette*, et l'on disait autour d'elle: *Comme elle a changé!*

Car Blondinette qui autrefois n'aimait pas la parure, aimait maintenant beaucoup la parure. Blondinette qui abhorrait autrefois les spectacles et la danse, ne pouvait plus maintenant se passer des spectacles et de la danse. Blondinette qui faisait tout son bonheur de la compagnie de sa mère, ne pouvait plus maintenant se tenir auprès d'elle. Blondinette qui se plaisait dans les soins du ménage, ne pouvait plus maintenant toucher un balai du bout de ses doigts. Blondinette qui aimait les pauvres et consacrait à leur service quelques bonnes heures de ses loisirs, pensait maintenant qu'on a bien tort de s'occuper de gens si peu dignes de pitié.

Quant à celui qu'elle appelait autrefois "son Ami", il était

maintenant oublié: elle lui avait donné son va-t-en dans sa dernière communion sacrilège.

Et son regard n'était plus limpide, et son front n'était plus serein.

La douce Blondinette avait vingt ans.

Pauvre Blondinette! Un jour son père lui reprocha vivement sa conduite: "Comment osait-elle bien, elle, sa fille, si digne autrefois, mener au plein soleil cette vie de désordre qui le déshonorait?"

Après cette scène orageuse, Blondinette sortit et ne rentra pas le soir. Mais le lendemain, le malheureux père qui avait commis le crime de détourner de Dieu une âme faite pour l'aimer, reçut ce billet signé de la main de sa fille:

"Puisque après m'avoir fait perdre la foi qui me gardait, vous trouvez maintenant que je vous déshonore, je vais mourir en vous maudissant".

* * *

La douce Blondinette avait vingt ans.

Et, son cœur... était corrompu, et son regard était éteint, et son front... était percé d'une balle.

Et le père de Blondinette... était fou.





Les qualités d'une bonne montre

Une bonne montre ne doit pas avancer ;
Elle ne doit pas retarder ;
Elle ne doit pas s'arrêter.

Une montre qui avance vous fait perdre souvent un temps précieux ; vous arrivez trop tôt aux divers endroits où vous devez vous rendre ; vous vous ennuyez, et parfois vous gênez les autres.

Une montre qui retarde ne vaut pas mieux. Elle vous fait manquer le train, manquer la messe, etc. ; elle vous expose à mille désagréments.

Mais la pire montre est celle qui s'arrête. Vous vous fiez à elle, et elle vous induit en erreur, souvent d'une manière très grave. Mieux vaut n'en point avoir.

La montre est l'image fidèle d'un jeune cœur. Oh ! qu'il importe de bien régler les mouvements !

Il y a *avance* sur la marche régulière, lorsque le cœur, par une impétuosité naturelle ou un zèle présomptueux, veut dépasser l'heure de la grâce, et déranger les conduites de Dieu en prévenant ses inspirations ou en dépassant ses vues. Ce défaut n'est pas commun, aussi n'en parlons-nous que pour mémoire.

LES QUALITÉS D'UNE BONNE MONTRE

Il y a *retard*, lorsque le cœur ne répond que faiblement à l'appel intérieur et n'en accomplit les ordres qu'avec répugnance et par contrainte. Ce second défaut, beaucoup trop fréquent, hélas ! se nomme *lâcheté dans le service de Dieu*.

Enfin, il y a *arrêt*, quand, par suite d'un grave désordre, les rapports entre Dieu et l'âme se trouvent comme brisés, et le fonctionnement des rouages spirituels interrompu. C'est l'état du cœur après un péché mortel.

Cher ami, faisons, si vous le voulez bien, un petit examen ensemble. Vous, si attentif à ce qu'aucun dérangement ne se produise dans cette belle montre que vous ont donnée vos parents au jour de votre première communion, vous ne pouvez refuser, n'est-ce pas, de jeter en passant un coup d'œil sur cette autre montre, mille fois plus précieuse, que Dieu vous a donnée ?

Ne serait-elle pas habituellement en retard ? En retard sur la grâce, en retard sur les exhortations de vos maîtres, en retard sur le dictamen de la conscience, en retard sur la volonté expresse du bon Dieu ?

N'est-ce pas vous qui travaillez mollement en classe, à votre atelier ou à votre bureau, qui êtes distrait à l'église, et parfois y distrayez les autres ; qui repoussez les conseils de votre ange gardien, quand il vous suggère un acte de vertu à accomplir, une prière à formuler, ou même moins encore ?

Obstacles que tout cela dans le fonctionnement spirituel, et obstacles qu'il faut absolument enlever pour y ramener la régularité.

Dites-moi donc : que faites-vous lorsque vous vous apercevez que votre montre retarde ? Tout simplement, sans doute, vous la remettez à l'heure, le soir, en la remontant.

Ami, pourquoi n'emploieriez-vous pas le même moyen pour votre cœur ? On ne peut pas demander moins, n'est-il pas vrai ? A l'œuvre donc, et bien exactement, bien fidèlement,

Chaque soir, astreignez-vous à un sérieux examen. Recher-

chez si vous n'avez pas été, pendant la journée, négligent, lâche, rebelle aux bons mouvements de la grâce. Punissez-vous alors de vos manquements par quelque petite mortification, et prenez une forte résolution d'être plus généreux à l'avenir.

Mais quoi ! N'est-ce pas peut-être un arrêt complet, que vous avez la douleur de constater dans votre cœur ? Le péché mortel n'en a-t-il pas brisé le principal ressort ?

C'est sans doute un bien triste jour que celui où vous avez abusé du don de Dieu et vous n'en sauriez concevoir un trop amer regret. Mais enfin, si le mal est grand, il n'est pas sans remède.

Ayez seulement le courage d'y recourir promptement. De grâce, au nom de vos plus chers intérêts, ne restez jamais dans un état où il est si dangereux de se trouver, dont il est si facile de sortir !...

Je ne vous demande encore, d'ailleurs, que ce que vous faites pour votre montre. Lorsqu'un fâcheux accident vient à endommager quelque rouage, et que, l'approchant de votre oreille, vous n'entendez plus le tic-tac, espérez-vous qu'elle se remettra d'elle-même à marcher, ou essayez-vous de corriger le désordre par votre propre industrie ? Non, certes ; mais vous allez immédiatement chez l'horloger, qui seul peut y faire la réparation convenable.

Ami, quand Dieu vous donna votre cœur, il prévit ces chocs redoutables qui devaient soudain en arrêter le mouvement. Aussi dans sa miséricorde, vous a-t-il ménagé un horloger habile : il a placé près de vous un confesseur...

Êtes-vous sage, êtes-vous raisonnable de laisser passer les jours et les semaines sans aller lui confier votre malheur, vous exposant à mourir en état de péché mortel ?...

Ne doutez pas, c'est votre ange qui vous parle aujourd'hui : il vous prie, il vous presse de vous réconcilier avec Dieu, de rendre la paix à votre âme.

Vous ne serez pas plus insensible que le prodigue. Dites-le donc une bonne fois : "J'irai, oui, j'irai sans retard me jeter aux pieds de mon confesseur. Et, s'il m'arrivait de retomber dans la suite, je promets de ne plus me laisser de repos que je n'aie obtenu le pardon de mon péché."

Cher ami, encore un mot. Vous avez jusqu'ici soigné avec une délicatesse excessive votre montre d'un métal périssable, la préservant d'une goutte d'eau, du moindre grain de poussière. Vous allez, n'est-ce pas, entourer désormais d'un égal soin la montre impérissable de votre cœur ?...

Confiez-la à Marie; suppliez cette tendre Mère d'en surveiller la marche, d'en régulariser tous les mouvements.

Et puisse-t-elle, sous son regard béni, marquer toujours pour vous l'heure de faire le bien sur la terre, pour pouvoir marquer aussi, au terme de votre pèlerinage, *l'heure d'aller au ciel.*





Prières et Actions de Grâces

X., juillet.—Vous trouverez ci-inclus \$1.50 pour 3 abonnements. J'avais promis à cette bonne Mère du Cap que si elle me guérissait je ferais mon possible pour trouver de nouveaux lecteurs aux pieuses *Annales*; quelques jours après j'étais parfaitement guéri.—Geo. Dufresne.

St-Adolphe, 1 août.—Je promis à Notre-Dame du Cap que si elle guérissait ma femme atteinte de deux maladies graves — maladie du cœur et hémorragies internes — je ferais publier cette guérison dans les *Annales*, et que je donnerais une aumône. A l'instant elle se sentit soulagée; voilà un an qu'elle peut vaquer à ses occupations sans être incommodée. Offrande \$10.00.—Mr. N. M.

Longueuil, 1er août.—Deux abonnées envoient chacune \$1.00 pour se recommander aux prières et remercier la sainte Vierge d'une grâce accordée.

ChAMPLAIN, 1er août.—Je m'abonne à vos *Annales* en reconnaissance d'une grâce obtenue. Prière de publier cette faveur.—Dame A. C.

HUNTERSTOWN, 31 juillet.—Remerciements à Notre-Dame du T.-S. Rosaire pour guérison et faveurs obtenues après promesse d'un pèlerinage, de faire brûler les 15 lampes et de le faire publier dans les *Annales*.—Une abonnée tertiaire.

Nicolet, 30 juillet.—Durant une terrible attaque de dyspepsie, un membre de ma famille promet d'envoyer \$2.00 au sanctuaire de N.-D. du Cap. Voilà 15 ans que je souffre de cette maladie. Je remercie cette bonne mère d'un soulagement et j'ai confiance qu'elle me guérira complètement.—Mr. H. D.

Nicolet, 29 juillet.—Gloire, amour à Notre-Dame du Rosaire, que l'on n'invoque jamais en vain. Mon enfant a reçu le saint baptême et je suis en parfaite santé. J'avais promis de le faire publier. Je vous envoie en reconnaissance les honoraires d'une messe et 65 cents pour la carte du T.-S. Rosaire.—Une abonnée.

Manchester, 29 juillet.—J'accorais un devoir envers la Reine du T.-S. Rosaire. Le 4 juillet, mon beau-frère s'était gravement brûlé une main. Voyant que le médecin et les remèdes ne lui faisaient aucun bien, je me tournai vers N.-D. du Cap et lui promis une neuvaine de lampes et de faire inscrire cette guérison dans les *Annales*. A peine avais-je formulé ce vœu que l'enfant se mit à rire et 15 minutes plus tard, il ne ressentait plus aucune douleur.—Dame Mary Charbonneau.

Cap-de-la-Madeleine, 2 août.—Mille et mille remerciements à notre Mère du Cap, pour faveur obtenue. Je m'abonne aux *Annales* en reconnaissance.—Delle G. M.

St-Barnabé, 1er août.—Voyant que ma mère allait mourir malgré les bons soins de notre médecin, je commençai une neuvaine en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire et de S. Roch; chaque jour de la neuvaine, elle prit du mieux, et, aujourd'hui, elle est guérie. Merci, ô ma mère, d'avoir jeté un œil favorable sur moi.—Une abonnée.

St-Grégoire, 2 août.—Atteinte depuis plusieurs années d'un rhumatisme qui me causait des douleurs atroces et après avoir employé vainement tous les secours humains, nous nous tournâmes, ma famille et moi, vers N.-D. du Rosaire. Le mal disparut rapidement. Je viens vous payer mon abonnement que j'ai promis. Prière de publier cette guérison dans les *Annales*.—Delle E. B.

St-Théophile-du-Lac, 2 août.—En avril dernier, je sollicitais de N.-D. du Rosaire une grâce précieuse avec promesse d'envoyer les honoraires de deux messes. Mille remerciements à cette bonne Mère qui exauce toujours nos prières.—Dame L. P. M.

Ville-Marie, 31 juillet.—Ci-inclus un abonnement en reconnaissance d'une faveur obtenue. Veuillez, s'il vous plaît, l'insérer dans les *Annales*.—Dame J. A. R.

Sherbrooke, 31 juillet.—J'avais promis à N.-D. du Rosaire de remplir une carte si elle m'obtenait une grande faveur que je sollicitais en vain depuis longtemps; j'offrais la sainte communion, 15 samedis consécutifs en l'honneur des 15 mystères. A peine étais-je rendue à mon neuvième samedi que j'obtenais la faveur demandée.—Une abonnée.

Mont Carmel, 24 juillet.—Remerciements à Notre-Dame du Saint Rosaire pour une guérison obtenue après la promesse de la publier dans les *Annales* et d'offrir 50 cents pour le sanctuaire du Cap.—Une institutrice.

Trois-Rivières, 1 août.—Mon Révérend Père, ci-inclus 50 centins pour abonnement à vos chères *Annales*. Dans ma reconnaissance à la douce Reine du Saint Rosaire, je voudrais que toutes les familles canadiennes y fussent abonnées. Aussi, je suis bien heureuse quand je puis trouver quelqu'un qui répond à mes sollicitations.—Sr..., prieure.

St-Vincent de Paul, 5 août.—Mon Révérend Père, laissez-moi vous offrir mon profond respect et mes sincères félicitations. Vos *Annales* sont admirables. Ci-inclus 50 centins, prix de mon abonnement pour l'année courante. Ma famille spirituelle et moi comptons sur les suffrages du "Rosaire".—L. O. Harel, prêtre.

St-Guillaume, 1er août.—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour une guérison obtenue après la promesse de le faire publier dans les *Annales* et de faire brûler les 15 lampes.—Une abonnée.

Nicolet, août.—Amour et reconnaissance à la Mère de miséricorde pour faveurs obtenues après promesse d'insertions. Offrande 10 cents pour lampes.—Une abonnée.

St-Sauveur, 3 août.—Je vous envoie une piastre pour une messe d'actions de grâces et un abonnement. C'est une promesse faite en reconnaissance d'une faveur obtenue par l'intercession de N.-D. du Rosaire.—Dame O. P.

Eli Valcourt, une abonnée, envoie 25 cents en reconnaissance.

Hull, 3 août.—Deux faveurs obtenues par l'intercession de N.-D. du Rosaire. Offrande, \$1.00.—Dame N. C.

Manchester, 4 août.—Je remercie Notre-Dame du Rosaire pour différentes grâces après promesse d'insertion dans les *Annales*. J'offre en reconnaissance les honoraires d'une grand-messe et \$2.00 pour le sanctuaire.—Dame E. D.

Escanaba, 3 août.—Recevez les honoraires de deux messes et 10 cents pour deux lampes en actions de grâces.—Abonnée.

Scaffer, 1er août.—Guérison d'une grave maladie obtenue par l'intercession de Notre-Dame du Rosaire. Offrande \$1.10 pour lampes, durant un mois.—Dame Nantelle.

Cap-de-la-Madeleine.—Merci, ô bonne Mère, vous avez exaucé ma prière. Après promesse d'une neuvaine et de publication dans les *Annales*, ma femme a été guérie d'une maladie qui la faisait souffrir nuit et jour.—G. D.

Mériden, 5 août.—Je veux m'acquitter de ma promesse. Pendant un grand voyage, je promis, si j'étais préservée de tout accident et de maladie grave, de m'abonner aux *Annales du T.-S. Rosaire*, et de faire dire une messe à son sanctuaire. Ayant obtenu les grâces demandées, je désire témoigner toute ma reconnaissance à N.-D. du Rosaire en faisant publier dans ses annales.—Dame A. S. A.

Baie de la Trinité, 31 juillet.—Seriez-vous assez bon d'insérer dans vos *Annales* une faveur obtenue par l'intercession de N.-D. du Cap. Offrande, 25 cents.—F. B.

Manchester, août.—Je vous envoie un dollar pour faveur obtenue. Mille remerciements à la très-sainte Vierge.—Un abonné.

St-Louis de Champlain, 30 juillet.—Victime d'un pénible accident et menacé de rester infirme pour la vie, j'ai invoqué la Vierge du Cap qui m'a guéri.—Ernest M.

Grondines, 7 août.—Je vous envoie une piastre pour le sanctuaire en reconnaissance de plusieurs faveurs obtenues après promesse de faire publier.—Abonnée.

Gentilly, 8 août.—Ci-inclus deux abonnements en actions de grâces pour une faveur obtenue; le 3ème est pour obtenir la conversion d'un fils. Prière de le recommander d'une manière toute particulière.—Delle E. B.

Lévis, 12 août.—Merci à Notre-Dame du Rosaire pour faveur obtenue. Offrande, \$1.00.—Dame U. M.

St-Tite, 12 août.—Mille remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour la guérison d'un violent mal à la tête. Offrande, \$1.00.—Dame B. M.

St-François du Lac, 12 août.—Aujourd'hui, je m'acquitte d'une dette de reconnaissance envers N.-D. du Rosaire pour une guérison, obtenue. Offrande, 50 cents et les honoraires de messes.—Dame N. D.

Cap de la Madeleine, 14 août.—Depuis deux ans, je souffrais d'une maladie très grave. Le médecin ne pouvant me donner du soulagement, je m'adressai à notre bonne Mère du Cap, en lui promettant de publier sa miséricorde si au moins elle me soulageait. Merci, ô tendre Mère d'avoir exaucé ma prière.—Une abonnée, M. A. M.

ChAMPLAIN, 18 août.—J'ai promis à la sainte Vierge de faire chanter une grand'messe dans son sanctuaire si elle m'obtenait une faveur. Tout a réussi au delà de mes espérances.—Mr. E. M.

Sainte-Eulalie, 15 août.—Un jeune homme vient remercier Notre-Dame du Très-Saint Rosaire. Il avait promis, s'il subissait une grave opération avec succès et sans aucune infirmité, de s'abonner aux *Annales* et de le faire inscrire.—A. T.

Trois-Rivières, 19 août.—Très grave opération réussie. Nous l'attribuons à l'intervention de N.-D. du Rosaire. Nous avons promis de le publier et de prendre un abonnement aux *Annales*.—Dame Z. C.

Ste-Clothilde, 19 août.—Je vous envoie trois abonnements en reconnaissance. N.-D. du Cap m'a guérie d'une grave maladie.—Dame O. R.

Deschambeault, 20 août.—En reconnaissance d'une faveur obtenue, \$10.00, A. A.; une autre abonnée en actions de grâces, \$3.00.

— Albertine Lepage, 10 ans, malade d'une inflammation de poumons, promet à la sainte Vierge de remplir une carte si elle guérissait. Elle vint en pèlerinage, le 21 août, pour remercier la bonne Vierge du Cap de l'avoir exaucée.

— Madame Vve Lanthier pour remercier la sainte Vierge d'une guérison obtenue envoie \$5.00 pour le sanctuaire.

Pointe du Lac, 20 août.—Merci à N.-D. du Saint Rosaire d'avoir écouté les prières d'une personne qui m'est bien chère.—W. M.

Yamachiche, 10 août.—Je suis heureuse de vous avoir trouvé 5 nouveaux abonnés. Delle D... vous demande d'être assez bon, au lieu de lui envoyer ses *Annales* chaque mois, de la donner à un pauvre de votre paroisse. De cette manière elle participerait aux avantages des abonnés, tout en faisant une aumône.—Delle A. M.

Québec.—Je vous envoie deux nouveaux abonnements. On se recommande aux prières d'une manière toute particulière. Je cède les primes auxquelles j'ai droit en faveur de ces abonnés.—Dame Vve I. N.

South Gardner, 16 août.—Je dois des remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour la guérison de ma petite fille du mal de gorge après la promesse de faire publier dans les *Annales*. — Dame G. B., abonnée.

St-Alban, 24 août.—Sous ce pli vous trouverez un bon postal au montant de quarante centins. Cet argent est pour faire brûler une lampe durant neuf jours, en action de grâces d'une faveur obtenue par l'entremise de la Vierge du Rosaire.—B. H. V.

St-Gilbert, 27 août.—S'il vous plaît de faire inscrire dans les *Annales* une faveur obtenue. Je vous envoie 50 cents en reconnaissance.—Une abonnée.

Trois-Rivières, 21 août.—Depuis plusieurs mois, je souffrais d'un mal à la main, ce qui me paraissait être un commencement de cancer; je me suis recommandée à N.-D. du Rosaire, en faisant usage des roses bénites. Le mal a disparu incontinent. Amour et reconnaissance à cette bonne Mère. Je lui demande aussi la conversion d'un frère qui a presque abandonné sa religion.

Fraserville, 22 août.—Prière de faire brûler une lampe au St-Sépulcre en reconnaissance d'une faveur obtenue.—Dame W. D.

Ste-Anne des Plaines, 22 août.—Veuillez accepter \$2.00 pour votre sanctuaire du Cap de la Madeleine, en reconnaissance à la sainte Vierge, pour faveur obtenue.—Une abonnée.

St-Alexis des Monts, 23 août.—Etant menacée de tomber d'apoplexie, je fis un vœu à Notre-Dame du Cap et elle m'a guérie. Je ne pouvais aller en char sans être malade. J'ai pu faire mon pèlerinage sans rien éprouver.—Delle M. L.

Montmagny, 23 août.—Madame N. F. désire témoigner sa reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue. Elle vous envoie le prix de son abonnement aux *Annales* qu'elle ne désirait plus recevoir.—Delle Julienne, B.

Bécancourt, août.—Mille remerciements à N.-D. du Cap qui a guéri ma petite fille d'un mal d'yeux, le soir même de notre pèlerinage. Cette enfant ne pouvait voir la lumière depuis longtemps.—Dame Ls. R.

Bécancourt.—Guérison instantanée obtenue par l'intercession de la bonne Vierge du Cap après promesse d'insertion dans les *Annales*.—Dame E. C.

Ces deux dames ont fait leur pèlerinage à pied en reconnaissance.

West Farnham, 21 août.—Veuillez insérer dans les *Annales* une guérison obtenue par l'intercession de Notre-Dame du Rosaire après promesse de publier cette guérison et d'offrir les honoraires d'une grand'messe. Cette bonne Mère m'a obtenu plusieurs autres faveurs.—Delle L. C.

Ste-Anne des Plaines, 22 août.—Je vous envoie 6 nouveaux abonnements aux *Annales*; une de mes abonnées remercie la sainte Vierge pour faveur obtenue.—Dame J. B. R., Zél.

Sandy Bay, 27 août.—Une mère remercie Notre-Dame du Rosaire pour avoir obtenu à son enfant la grâce du saint baptême.—Dame J. C. V., Zél.

25 Août.—Une dame de St-Barnabé, C. C., a obtenu la guérison d'un mal à la jambe de l'un de ses fils par l'usage des roses bénites.

Saint-Grégoire, 27 août.—Remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour faveur obtenue après promesse de publication et d'une offrande.—Une enfant de Marie.

Trois-Rivières, 30 août.—Après promesse de faire mon pèlerinage à pied, d'offrir les honoraires de deux messes, j'ai été guérie d'une maladie assez grave.—Dame A. R.

St-Hyacinthe, 30 août.—Madame T. H. S. s'acquitte de sa promesse. Pour obtenir que son enfant reçoive la grâce du saint baptême, elle s'engagea de réciter son rosaire tous les jours pendant un an, et de donner cinq dollars au sanctuaire de N.-D. du Cap.

Grand'Mère Village, 29 août.—Ci-inclus 50 centins pour paiement d'un an d'abonnement, en reconnaissance de faveurs obtenues.—Mme C. C. M.

St-Maurice, 27 août.—Ci-inclus 30 centins que j'ai promis en l'honneur de Notre-Dame du Très-Saint Rosaire pour les âmes du Purgatoire, pour grâces obtenues et pour de nouvelles faveurs. Veuillez insérer, s'il vous plaît, cette faveur dans les *Annales*.—
Dame R. A. G.

Montréal, 31 août.—Depuis un an mon enfant était paralysé d'un bras et des jambes. Je promis à la sainte Vierge que si Elle le guérissait, je ferais un pèlerinage au sanctuaire du Cap. Huit jours après il était parfaitement guéri.—Dame W. Deslauriers.—9 mois se sont écoulés depuis cette guérison.

Madame J. R. Cousineau, remercie la sainte Vierge pour une guérison et une grâce particulière; elle offre, en reconnaissance, pour le sanctuaire, \$5.00.





Souscriptions pour restaurer et orner le Sanctuaire de
Notre-Dame du T. S. Rosaire

Souscriptions reçues par les "Annales" du 2 août au 2 sept.

Anonyme de Longueuil, \$2.00 ; Delle Jos. Bélanger, \$1.00 ;
Abonnée de Sherbrooke, \$1.00 ; Dame E. S., Pawtucket, \$1.00 ;
Delle D. Lefebvre, \$1.00 ; Delle Marie-Anna Rocheleau, \$1.50 ;
Dame Athanase Morin, \$1.15 ; James Johnston, \$2.00 ; Delle
Louise Arcand, \$3.00 ; Abonnée de Nicolet, 65c ; Institutrice,
Mont-Carmel, 50c ; Delle Léda Toupin, \$1.00 ; M. Dozois, \$1.00 ;
J. N. Kirouack, \$1.00 ; Mlle M.-L.C., 25c ; Delle Blanche Charbon-
neau, \$1.00 ; Dame Lange Paulin, \$1.00 ; Anonyme, 10c ; Rév. J.
O.V., 40c ; Dame Pagé, \$4.15 ; Anonyme, 25c ; Yvonne Précourt,
\$1.00 ; Anonyme, \$1.00 ; E. C., 25c ; Dame Xavier Girard, \$1.00 ;
Dame L. P. Carignan, \$1.50 ; Dame A. Rochon, \$1.00 ; Dame Pierre
Poudrier, \$8.00 , Anonyme de Manchester, \$1.00 ; F. T., 35c ;
Delle Florida Nault et sa famille, \$1.00 ; Dame J. A. Sévigny (2^{ème}
carte) ; \$1.00 ; Dam^e Lévi Chiasson, \$2.00 ; Delle Emma Boisvert,
\$1.00 ; Dame Remi Lavallée, \$1.00 ; Dame Georges Lévesque,
\$1.00 ; Mme Dalpé, \$1.00 ; Mme A. Bourget, \$1.00 ; Delle Mary
Lord, \$1.00 ; Dame Chs Villeneuve, \$1.00 ; Une paralytique, \$1.00 ;
Dame de Montréal, \$5.00 ; Delle Falardeau, \$1.00 M. Beham,
\$5.00 ; Hélène Hanel, \$1.00 ; Delle J. D., 35c ; Dame Ant. Sicard,
\$1.00 ; Dr P., 35c ; Delle G. Sirois, \$2.00 ; M. L. Pepin, \$2.00 ; Delle
Eugénie Baril, \$1.00 ; Dam^e H. Lambert, \$1.00, en reconnaissance ;
Delle M. E. Barry, \$1.00 ; R. Champagne, 50c ; Dame Zotique
Veillet, \$1.00 Dame Vve A. Lagueux, \$1.00 ; Mme Philéas La-

gueux, \$2.00, pour le couronnement ; Dame Octave Chouinard, \$1.00 ; Dame L. Plamondon, 50c ; Dame Jos. Gélinas, \$1.00 ; Dame Vve Edmond Champagne, \$1.00 ; Dame Jos. Rocheleau, \$1.00 ; Dame H. Rivard, \$2.00 ; Mme McCaughlin, \$1.00 ; Dame Elodie Gratton, \$1.00 ; Dame R. Légaré, \$1.00 ; Dame Desnoyers, \$1.00 ; Dame P. Chevrier, \$1.00 ; Dame Vve A. D., \$3.00 ; Dame Zotique Paquin, \$1.00 ; Delle Marie Darveau, \$1.25 ; Delle Louise Belisle, \$1.00 ; Dame N. Trottier, \$1.00 ; M. Lactance Mayrand, \$1.00 ; Delle Cormier, \$1.00 ; Delle Alida Dufresne, 65c ; Dame O. P., 20c ; M. L. Frenette, \$1.00 ; M. Mayrand, \$1.00 ; Dame E. H., 25c ; Dame L. A. B., \$1.00 ; Dame J. D., \$2.00 ; S. Toupin, \$1.00 ; Par M. Cardin, \$1.25 ; Par Dame Gratton, \$5.00 ; Par M. Geo. Laperrière, \$1.80 ; Dame Gaudette, \$1.00, Delle Corinne et Dame Clément, 80c ; Delle Palmire Benoît, \$7.00 ; Delle M. Roy, \$1.00 ; Delle Ant. Savoie, 50 ; Dame Prémont, \$1.00 ; Dame Wm. Alain, \$1.00 ; Dame Alexandre Roy, \$1.00 ; Mme Léonie Pepin, \$1.00 ; Dame J. H. Marchond, \$1.00 ; Dame M. Portelance, \$1.00 ; Dame Beaudette, \$1.00 ; Dame W. Desjardins, \$1.15 ; Léonard Capelle, 50c ; Delle Amarilda Tessier, \$1.00 ; Dame Vve Beaudoin, \$1.00 ; Anonyme de Quebec, avec plusieurs recommandations, \$1.00 ; Dame J. B. Laroche, \$1.00 ; Dame Euchariste Crête, \$1.00 ; Delle A. St-Onge, \$2.00 ; Dame G. A. Labelle, \$1.00 ; Dame Octave Delâge, \$1.00 ; Dame C. M. P., 25c ; Arthur Gilbert, \$100.00 ; Un curé, \$10.00 ; Delle Cédulie Belisle, \$1.00 ; Dame J. B. Audette, pour obtenir une complète guérison, \$3.00 ; M. Octave Paradis, \$1.00 (3ème carte) ; E. V., 25c ; Dame Louis Belisle, pour obtenir une faveur \$1.00.



Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection de deux orphelins.....		Bonne mort.....	12
Vocations	11	Conversions.....	17
Familles.....	8	Grâces temporelles.....	5
Pères et mères de famille	17	Grâces spirituelles.....	12
Enfants.....	7	Absents	1
Jeunes gens	5	Emploi.....	2
Jeunes personnes	4	Heureux mariages.....	4
Institutrices et écoles	3	Succès dans entreprises.....	8
Elèves	113	Affaires importantes	5
Première communion	1	Intentions particulières.....	12
Novices, pour persévérance.....	2	Pour protection contre une épidémie.	
Infirmes.....	11	Ivrognes et blasphémateurs.....	12
Malades.....	26		
Pour protection contre le débit de boissons			

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4^e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5^e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Cinq personnes retrouvées	
Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	18
Conversions	1
Succès dans les examens	5
Réussite dans des affaires difficiles.....	15
Heureuse délivrance	20
Faveurs obtenues	5
Fermeture d'une maison où l'on débitait de la boisson.....	1

Nécrologie

Dame REMI DUFRESNE (née Aurélie Levasseur), Trois-Rivières.	Rév. M. BREault, St-Vincent de Paul.
M. FRs.-XAVIER COURTEMANCHE.	Dame DAMASE LANGLAIS, Québec.
Dame NAZAIRE QUESSY, Meriden.	D ^{me} DÉLIMA DION, Winchester.
M. CHARLES VILLENEUVE, St-An- dré-Avellin.	M. HENRI GERMAIN.
Dame ANTOINE MASSICOTTE.	M. PIERRE BEAUPRÉ.
Dame LOUIS ETHIER, Huntingdon.	M. EUGÈNE BOURDON.
	M. PIERRE EUGÈNE BLAIS.
	Dame PHILOMÈNE ROBERGE.

*Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles
trépassés reposent en paix !*

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vi-
vants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés
aux ANNALES.



Heures des Offices au Sanctuaire de N.-D. du Cap

La Semaine : Messes à 5½ h., 6 et 7 heures.—Vénération des Saintes Reliques et bénédiction des objets de piété à 9 h. a. m. et à 4 h. p. m.

Le Dimanche : Messes à 5½ h., 6 et 7 heures ; grand'messe à 9½ h.—Vénération des Saintes Reliques et bénédiction des objets de piété à 10½ h. a. m. et à 4 h. p. m.—A 2½ h., Vêpres suivies du Salut.

Confessions : On entend les confessions le matin de 6 à 8 h. et le soir de 3 à 4 h.

Communions : La sainte communion est distribuée avant, pendant et après chaque messe.

N. B.—Soit pour les confessions, soit pour la sainte communion, en tout temps, les pèlerins peuvent s'adresser au frère sacristain qui leur procurera un prêtre.

N. B.—Pour les triduum préparatoires aux pèlerinages, pour les missions ou retraites paroissiales, messieurs les curés peuvent s'adresser au R. P. Joseph Dozois, supérieur, Cap-de-la-Madeleine, ou au R. P. Jodoin, église St-Pierre, rue Visitation, Montréal.

